

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉS: SOURIEZ, VOUS ÊTES FLIQUÉS (PAR LA DCRI, ET LA DPSD)

LE 24 JANVIER 2011 JEAN MARC MANACH

Les services de contre-espionnage ne s'intéressent pas qu'aux seuls terroristes et espions étrangers. Ils surveillent (et protègent) également le tissu économique national, et donc un certain nombre de Français.

L'affaire remonte au 1er décembre 2010. Ce mercredi soir à l'hôtel Crowne Plaza de Toulouse, l'un des membres de la délégation de China Eastern Airlines revient, juste avant le dîner, dans la suite présidentielle occupé par son patron, Shaoyong Liu. En entrant dans la chambre, il tombe nez à nez sur trois hommes en train de méthodiquement fouiller les affaires de M. Liu, dont son attaché-case protégé par une combinaison chiffrée. « Oups, bafouillent-ils en s'enfuyant, nous nous sommes trompés de chambre... ».



Furieux, les Chinois –en visite pour acheter des Airbus–

quittent l'hôtel, sans porter plainte. La PJ intervient et trouve dans la chambre visitée un kit spécial « rat d'hôtel » pour crocheter une serrure et aspirer toutes les données d'un ordinateur. L'enquête n'a pas permis d'identifier les rôdeurs. Révélée par la **Dépêche du Midi**, l'affaire a été soigneusement étouffée, jusqu'à ce que **Charlie Hebdo** ne lève le voile sur l'identité des mystérieux visiteurs du soir : une équipe de la DGSE, héritiers du fameux Service 7, spécialisé dans l'interception de courriers et autre ouverture de valises diplomatiques.

Officiellement démentie, l'opération a (provisoirement) gelé les activités du « service opérations » (SO). Elle montre aussi le dynamisme des services secrets français en matière d'espionnage économique, promu au rang d'activité stratégique de premier rang.

Espionnage économique : quand les “services” surveillent les Français

S'il est formellement interdit, **a priori**, aux services de renseignement américains d'espionner des citoyens états-uniens. A contrario, les services de renseignement français ont non seulement le droit, mais aussi l'obligation, de s'intéresser de très près à certains de leurs concitoyens. Et pas seulement en matière d'anti-terrorisme.

En 2005, la DST et les RG avaient ainsi été invités à le faire au moment des “**émeutes de banlieue**”, en surveillant les échanges téléphoniques, les SMS, blogs et sites internet au motif que les jeunes émeutiers s'en servaient pour communiquer, et s'organiser. Mais le contre-espionnage ne s'intéresse pas qu'aux seuls auteurs de trouble à l'ordre public.

En 2006, suite à la labellisation de **67 pôles de compétitivité**, la DST et les RG ont été invités à s'intéresser de plus près à l'intelligence économique. Tout comme la DPSD, le moins connu des services de renseignement français.

On connaît plus ou moins bien les Renseignements Généraux (RG), ainsi que la Direction de la surveillance du territoire (DST), fusionnés en 2008 au sein de la Direction centrale du renseignement intérieur (**DCRI**), qualifiée de “*FBI à la française en matière de renseignement*” par le ministère de l'Intérieur.

On **sait moins** que les RG “*ont créé, en 1999, un observatoire de l'intelligence économique,*

instance de réunion et d'échange, qui, en mai 2000, a publié un référentiel, une sorte de bréviaire de l'IE (et qu'ils) ont fait de l'intelligence économique un sujet d'étude au même titre que l'actualité sociale ou les banlieues". **De même**, la DST "a subi dès la fin des années 70, une importante évolution liée (au) glissement des activités d'espionnage du seul secteur militaire vers les domaines économique, scientifique et technique".

De fait, les **missions** vont de la lutte contre l'espionnage et le terrorisme à la protection du patrimoine économique, et donc la surveillance des individus et mouvements susceptibles de "porter atteinte à la sécurité nationale ". Le décret portant création de la DCRI précise ainsi qu'"elle contribue à la surveillance des communications électroniques et radioélectriques susceptibles de porter atteinte à la sûreté de l'Etat".

Du côté du militaire, la **DGSE** est chargée du renseignement à l'étranger (et tant en matière d'antiterrorisme que d'intelligence économique), la **DRM** du renseignement militaire (ils collaborent au programme "**Frenchelon**" d'espionnage des télécommunications), et la Direction de la Protection et de la Sécurité de la défense (**DPSD**) des habilitations secret défense, du contre-espionnage, du contre-terrorisme et de la "contre-subversion intéressant la défense nationale".

Espionnage économique et contre-espionnage militaire



Dans le cadre de la **montée en puissance** de l'intelligence

économique, un **rapport parlementaire** révéla, en 2006, que "l'organisation des postes de la DPSD en métropole a été intelligemment calquée sur la cartographie des « pôles de compétitivités » définis par le Gouvernement".

Lors d'une **présentation** de son service à l'Ecole supérieure de guerre, le général Antoine Creux précisait ainsi ce jeudi 20 janvier, que la "protection du patrimoine économique" est la deuxième priorité de la DPSD. La seule industrie de défense représente aujourd'hui 2000 entreprises pour un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros par an.

Autrement dit, il s'agit de se déployer aux côtés de ces sociétés et laboratoires de recherche et développement que le gouvernement considère comme les plus prometteurs, afin de les protéger. Et donc d'en surveiller les actifs, et les salariés. Et ce **d'autant** que "le ministère de la Défense s'est fortement impliqué dans l'action interministérielle d'analyse des candidatures et qu'il "dispose de leviers d'action très variés pour soutenir et travailler " avec la vingtaine de pôles de compétitivité dans lesquels il est impliqué.

Fin 2005, le Figaro expliquait ainsi, dans un article intitulé **L'espionnage économique menace les PME**, la façon qu'avaient les services de renseignement de s'intéresser de près à certains Français :



A l'instar de la DST, chargée de détecter toute menace visant de grosses entreprises considérées comme sensibles et pouvant porter atteinte à la sûreté de l'État, les "grandes oreilles" des RG, grâce à leur maillage régional, se penchent au chevet des petites et moyennes entreprises innovantes, susceptibles de faire l'objet d'actions hostiles. «Une centaine de fonctionnaires ont déjà été formés pour vérifier systématiquement, lorsqu'une entreprise de pointe est en difficulté, si elle a fait l'objet d'une attaque d'un concurrent», explique un haut fonctionnaire.

En l'occurrence, le "bilan confidentiel" (sic) des RG avançait que, sur 934 entreprises surveillées "dans le cadre d'éventuelles «débauches de cadres détenant un savoir-faire», de «piratages ou de vols d'ordinateurs», «d'actions de lobbying offensif», de «rumeurs d'appartenance sectaire pour exclure un concurrent d'un appel d'offre» ou encore «d'infiltrations par le biais de stagiaires étrangers», 158 présentaient des "signes de vulnérabilité", et que 87 d'entre elles avaient fait l'objet "d'actions hostiles signalées".

"Il faut dire les choses, rappelait le général Creux, on a des ennuis avec les stagiaires chinois, très nombreux, qui comme par hasard veulent faire leur thèse dans des domaines sensibles." Et le directeur de la DPSD de souligner qu'"on est au tout début de la guerre de l'information, les gens ne se rendent pas compte de la vulnérabilité des systèmes d'information...".

« Evaluer l'efficacité socio-économique » du contre-espionnage militaire français

En 2006, la DPSD avait ainsi pour objectif d'"améliorer le niveau de sécurité des forces et du patrimoine industriel et économique lié à la défense" :



La DPSD est chargée d'une mission de contre ingérence économique afin de protéger les industries de défense qui maîtrisent des techniques de pointe ou des technologies duales les rendant très sensibles aux actions d'ingérence étrangère.

Ce risque d'ingérence peut être lié aux activités de services de renseignement, d'organisations ou d'agents se livrant à l'espionnage, au sabotage, à la subversion, au terrorisme ou au crime organisé.



Le rapporteur s'inquiétait par ailleurs "du fait que près d'un tiers des inspections ne soit pas effectué dans les délais impartis", notamment du fait que "la DPSD ne dispose pas d'assez de personnel pour assurer ces inspections.

RGPP aidant, ses effectifs sont de fait passés de **1618** en 1997 à **1224** en 2010, une décroissance qui va s'accroissant : "globalement, la DPSD est engagée dans une diminution des effectifs qui sera supérieure à 15 % sur six ans". Le général Antoine Creux avance pour sa part le chiffre de 350 inspecteurs de sécurité répartis en 60 sites sur tout le territoire.



En 2008, au moment de la création de la DCRI, on **dénombr**

3450 policiers aux RG, et 2000 à la DST. Depuis leur fusion, les effectifs ont fondu. La DCRI, qui **dénombr**ait 4 000 fonctionnaires dont 3 000 policiers à sa création, n'en comptait plus que **3306** début 2009, lorsqu'elle s'est vu **notifier**, au titre de la RGPP, "une déflation quadriennale de 400 personnels, soit 12 % de ses effectifs, de manière à atteindre 2 922 équivalents temps plein travaillé au 31 décembre 2011".

En 2008, quelque 1 200 policiers et 440 personnels administratifs issus des RG étaient en effet affectés à une nouvelle sous-direction de l'information générale (SDIG), chargée des missions, autrefois résolues aux RG, mais ne relevant pas du "renseignement" (information générale sur l'activité politique, économique et sociale, surveillance des violences urbaines).

Comment surveiller le secteur privé ? En l'infiltrant...

On ne peut pas dire, pour autant, que le travail de surveillance et de renseignement ait forcément pâti à la hauteur de cette baisse d'effectif. Car, et dans le même temps, on assiste aussi à une privatisation rampante du métier de contre-espion, les sociétés d'intelligence économique et de sécurité privée recrutant allègrement nombre d'anciens agents des services de renseignement.

En prenant conscience de la montée des pratiques d'espionnage économique dans les années 90, les "services" ont ainsi mis au point plusieurs parades. La première a consisté à placer sous surveillance le milieu des officines privées.

L'arrivée de l'agence Kroll (3800 salariés en 2007, soit le premier cabinet de renseignement financier dans le monde) à Paris et le débauchage en 1992 de l'inspecteur principal Yves Baumelin, responsable à la DST des relations avec les services étrangers, sonna comme un coup de semonce. Pour ne pas se laisser déborder, la DST institua un contrôle systématique des Sociétés de renseignement privées (SRP).

Dans son livre témoignage, l'ex gendarme Patrick Baptendier raconte comment chaque semaine un officier traitant du contre-espionnage visite la société Géos pour s'informer des dossiers en cours. Idem pour le vivier de sous-traitants (souvent de très petites PME) qui peuplent ce milieu de l'intelligence économique.

Géos fait d'ailleurs figure de tête de pont. Fondée par un ancien caporal-chef du service action de la DGSE, elle voit arriver dès 1998 l'ex-patron de la Direction du renseignement militaire (DRM), le général Jean Heinrich... suivi par une brochette de pontes des services. Pourquoi une telle alliance ? Sinon pour constituer un pendant aux services proposés par les grands cabinets anglo-saxons.

L'autre phénomène observé cette dernière décennie est la lente mais certaine privatisation de la fonction renseignement des groupes mondialisés. Renault, comme toutes les entreprises positionnées sur un secteur concurrentiel, a développé un véritable service de renseignement.

Dirigé par Rémi Pagnie, ex de la DGSE et ancien chef de poste à Tokyo, il peut compter sur d'anciens de la police judiciaire. Tous reconvertis dans le juteux business de la sécurité privée. Ce qui peut finir par créer des tensions, lorsque les intérêts d'une multinationale ne convergent plus avec ceux de l'Etat... Au milieu des années 2000, conscients de ces risques, la DST avait rédigé un décret interdisant à ses agents de pantoufler dans le privé avant une période probatoire de trois ans, de façon à rendre obsolète leur carnet d'adresses. Aucun gouvernement n'a pris le risque de mécontenter les futurs jeunes retraités des services...

—

Illustration de Une : **Loguy**

Article de Une : **Le droit à l'information mis à mal par le secret des affaires / Espionnage chez Renault: un cas de bleuïte ou une vraie fuite ?**

Illustration CC **Spy by bhrome** . Merci à David Servenay pour sa relecture, et ses propositions.

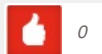
TEST

le 22 avril 2011 - 22:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Où sont les 91 réactions ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Les tweets qui mentionnent Pôles de compétitivités: souriez, vous êtes fliqués (par la DCRI, et la DPSD) » Article » OWNI, Digital Journalism -- Topsy.com le 24 janvier 2011 - 15:07

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par jean marc manach, Business Commando, MadlyMad, ahr_master, Désenfumage et des autres. Désenfumage a dit: RT @manhack: Espionnage économique : Souriez, vous êtes fliqués : les "services" surveillent aussi les Français <http://j.mp/hGVWfC> [...]

